LE SALON

1904

BRUXELLES

ONZIÈME EXPOSITION

SOCIÉTÉ ROYALE

DES

Beaux = Arts

BRUXELLES 1904

Photogravure Étab[ts]
Jean Malvaux o o o
Impression Charles
Bulens o o o o o o o

LE SALON

1904

RÈGLEMENT

DES

EXPOSITIONS

CHAPITRE PREMIER

I. — La Société Royale des Beaux-Arts organise des Expositions d'œuvres d'art. Pour chaque Salon un Comité de trois membres est désigné par la Commission administrative.

II. — Ce Comité reçoit le mandat d'organiser le Salon avec pleins pouvoirs pour arranger les salles, inviter les artistes étrangers et prendre toutes les dispositions qu'il jugera nécessaires dans l'intérêt de l'Exposition.

III. — Les Expositions sont exclusivement réservées aux œuvres des membres effectifs artistes de la Société et d'un certain nombre d'artistes invités.

IV. — Une médaille d'or, d'une valeur de mille francs, sera mise chaque année à la disposition d'un jury spécialement formé pour l'attribution de cette récompense.

V. — Les artistes sont instamment priés de n'envoyer, autant que possible, que des œuvres n'ayant pas encore été exposées à Bruxelles. Aucun plâtre non teinté ou patiné ne pourra être reçu.

VI. — Les objets destinés à l'Exposition doivent être adressés au Secrétaire de la Société des Beaux-Arts, au local désigné et dans les délais stipulés.

Tout ouvrage doit porter une étiquette mentionnant le nom de l'artiste, son adresse et l'indication du sujet.

La notice destinée au catalogue contenant les nom, prénoms et domicile de l'artiste et l'explication du sujet ainsi que le prix demandé pour chacun des ouvrages à vendre, doit être adressée au Secrétaire.

VII. — La Société prend à sa charge les frais de transport — aller et retour — des envois des artistes étrangers.

L'artiste invité envoie ses œuvres, soigneusement emballées, à l'agent représentant de la Société Royale des Beaux-Arts, à une date fixée, et à la fermeture du Salon l'exposant reçoit ses œuvres à domicile par les soins du même agent (1).

VIII. — Le placement est effectué par le Comité. La place réservée à chaque artiste et le nombre des œuvres qu'il peut exposer sont nécessairement déterminés par les dimensions des locaux.

Plusieurs œuvres, réunies dans le même cadre, ne peuvent occuper plus de trois mètres de cimaise.

---

(1) Les agents de la Société Royale des Beaux-Arts sont ;
MM. P. Chenue, rue de la Terrasse, 5, à Paris ;
Stein, Via Mercede, 42-43, à Rome;
Dicksee & Co, 7, Duke st., St-James's, Londres ;
De Gruyter & Co, Westeinde, 8, La Haye ;
D. Campbell, 141, Sauchiehall st., Glasgow.

IX. — Le placement des œuvres statuaires est effectué simultanément avec celui de la peinture. En cas d'absence d'un des membres du Comité, les autres ont pleins pouvoirs pour effectuer le placement et leurs décisions sont définitives.

X. — Aucune commission n'est prélevée par la Société sur les prix des ouvrages vendus.

XI. — Toute offre d'achat pour les œuvres exposées qui n'est pas adressée par écrit au Secrétaire de la Société, est considérée comme non avenue, et il ne peut y être donné aucune suite.

XII. — Il est interdit de reproduire par un procédé quelconque les objets exposés, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de l'artiste exposant et du propriétaire de l'objet si celui-ci n'appartient pas à l'artiste.

XIII. — Les expositions sont ouvertes au public tous les jours, de 10 à 5 heures.

XIV. — Il est perçu un droit d'entrée de 1 franc par personne ; ce prix est fixé à 50 centimes les dimanches.

XV. — Il est délivré des cartes personnelles permanentes au prix de 5 francs. Ces cartes donnent le droit d'assister à l'ouverture de l'exposition.

XVI — Le jour de l'ouverture est strictement réservé aux membres de la Société Royale des Beaux-Arts, aux artistes exposants et à leur famille, aux personnes invitées et aux porteurs de cartes permanentes.

XVII. — Tous les membres de la Société Royale des Beaux-Arts reçoivent une carte d'entrée pour toute la durée de l'exposition. De plus, sur leur demande, il leur est délivré deux cartes d'entrée permanentes strictement personnelles au nom des membres de leur famille domiciliés sous leur toit.

Les artistes exposants reçoivent une carte personnelle.

XVIII. — A l'exception des personnes que leurs fonctions y appellent, nul ne peut être admis à visiter l'exposition avant l'ouverture.

XIX. — Il est permis aux artistes de vernir leurs tableaux, ou de laver leurs ouvrages de sculpture la veille de l'ouverture du Salon, de 2 à 5 heures.

Les membres de la presse, les membres effectifs et les personnes de leur famille seront admis également aux mêmes heures, la veille de l'ouverture, sur la présentation de leur carte d'entrée personnelle.

XX. — Aucun objet ne peut être retiré avant la clôture de l'exposition.

XXI. — Les artistes doivent enlever leurs ouvrages dans le délai de huit jours, à partir du jour de la clôture. Ils peuvent désigner leurs mandataires ou les voies de transport par lesquelles ils désirent que les objets leur soient renvoyés.

XXII. — Le Bureau prend tous les soins nécessaires pour la conservation des ouvrages qui lui sont confiés, mais il n'assume aucune responsabilité du chef des accidents qui pourraient leur survenir, soit à l'occasion de leur envoi ou de leur retour, soit pendant le temps qu'ils resteront déposés dans les locaux de l'exposition.

XXIII. — Les exposants, par le seul fait de l'envoi de leurs œuvres à l'exposition, adhèrent, sans réserve aucune, à toutes les stipulations du présent règlement.

Le Secrétaire,
PAUL LAMBOTTE.

Le Président,
TH. HIPPERT.

N. B. — Toute offre d'achat pour les œuvres exposées qui ne sera pas adressée par écrit au Secrétaire de la Société, sera considérée comme non avenue et il ne pourra y être donné aucune suite. (Art. XI du Règlement.)



LE PRIX DU SALON

RÈGLEMENT

Dans sa séance du 5 janvier 1901, le Comité de la Société Royale des Beaux-Arts a décidé l'institution d'un *Prix du Salon.* Une médaille d'or d'une valeur de mille francs sera mise chaque année à la disposition d'un jury, spécialement formé pour l'attribution de cette récompense.

1. Ce jury sera composé de sept membres, dont deux suppléants.

Le Président de la Société Royale des Beaux-Arts en fera partie de droit.

Les six autres membres, dont trois artistes, seront choisis parmi les membres effectifs de la Société.

2. Les membres effectifs recevront un bulletin de vote avec les indications nécessaires pour cette élection.

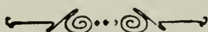
3. Les deux membres artistes et les deux membres non artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de suffrages seront proclamés jurés effectifs L'artiste et le non-artiste dont les noms auront ensuite réuni le plus de voix seront désignés comme suppléants.

4. Tout artiste exposant ayant accepté de faire partie du jury des récompenses sera par le fait même hors concours.

5. Le jury pourra ne pas décerner le Prix du Salon s'il estime qu'aucune œuvre exposée n'est digne de cette haute récompense.

6. Tout artiste ayant obtenu le Prix du Salon, sera mis hors concours pendant les trois expositions annuelles qui suivront celle où il aura été récompensé.

7. Le jury se réunira pour examiner les œuvres des exposants le second lundi qui suivra l'ouverture de chaque Salon



En 1901, le Prix du Salon a été décerné à M. Alex. Struys.

En 1902, à M. Fernand Cormon.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

S. A. R. le Prince ALBERT de Belgique

MEMBRES D'HONNEUR

M. le Professeur HEINRICH von ANGÉLI
M. le Professeur FRANZ von LENBACH
M. EMILE WAUTERS
M. le Professeur J.-H.-L. de HAAS
S. E. le Comte de KHEVENHULLER METSCH
M. ERNEST SEEGER
M. JOHN SARGENT, R. A.
M. P.-A.-J DAGNAN
Mme la Duchesse d'URSEL

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président :

Th. HIPPERT

Vice-Présidents :

Le Baron F. de BEECKMAN
Thomas VINÇOTTE

Trésorier :

Le Baron LAMBERT

Membres :

F. COURTENS
J. DILLENS
P. DU TOICT
L. HAMOIR
L. JANSSEN
H. MAQUET
Le Comte de MÉRODE-WESTERLOO
G. de SAVOYE
Le Comte C. van der STRATEN-PONTHOZ
A. STRUYS
F. ter LINDEN
S. WIENER

Secrétaires :

Paul LAMBOTTE
J. MOMMEN

COMITÉ ORGANISATEUR

DU SALON DE 1904

MM. Le Baron F. de BEECKMAN
Th. VINÇOTTE
Paul LAMBOTTE

SECRÉTARIAT

8, rue de l'Industrie. — Téléphone 4220.

CATALOGUE

Le Professeur H. von Angéli

à Vienne

1 Portrait de Madame Mautner von Markhof.

Mlle Berthe Art

28, rue Blanche, Bruxelles

2 *Choux rouges, raisins et reines-marguerites, pastel.
3 Oie grise et cinéraires, pastel
4 Cinéraires rouges, pastel.

Alphonse Asselbergs

66, rue de Forest, Uccle

5 Un torrent dans les Vosges, août.

N. B. — Les œuvres marquées d'une * sont reproduites à la fin de ce catalogue.

Paul Baignères

33, rue de Turin, Paris

6 Portrait d'homme.
7 Au Moulin Rouge.
8 Portrait de Madame E G..., pastel.
9 Portrait de Mademoiselle D P..., sanguine.
10 Etude de jeune femme, dessin rehaussé de pastel.

Géo Bernier

4, rue de la Réforme, Bruxelles

11 Les Poulains du Fosteau.
12 Pâturage.

Gustave Biot

30, rue de la Baleine, Anvers

13 Portrait de Madame M.., peinture.
14 La Madeleine, d'après Quentin Metsys, dessin.

Jacques Blanche

19, rue du Docteur-Blanche, Paris

15 *Portrait de Don J. M. Sert.
16 Desserte, nature morte.
17 Poissons.
18 La Psyché de Bérénice (d'après le jardin de Bérénice, de M. Barrès), 2e attitude.
19 La Psyché de Bérénice (d'après le jardin de Bérénice, de M. Barrès), 3e attitude.

G. Casciaro

16, Antignano, S. Gennaro, Naples.

20 *Vue de Naples, pastel.
21 La Moisson, pastel.

Emile Claus

Astene (Flandre Orientale)

22 Coin de parc, automne.

André Cluysenaer

17, avenue Hamoir, Uccle

23 Portrait de Madame la Baronne de Fierlant-Dormer.
24 Portrait de Madame Rigaux et de son fils.
25 *Etude pour le portrait de S. A. R. Monseigneur le Prince Albert.

Mme Marie Collart

Droogenbosch, par Ruysbroeck

26 Bords de la Senne le soir.
27 Matin, octobre.

Franz Courtens

28, rue du Cadran, Bruxelles

28 *La tonte des moutons.
29 Derniers rayons.

E. Dagnan-Bouveret

3, Place Pereire, Paris

30 Portrait de Madame B...

Constantia M. M. Dale

St-Mary's Weston-super-Mare, Somerset (Angleterre)

31 Vue de Damme (Flandre Occidentale), dessin.
32 L'Hôtel de Ville de Damme, dessin.
33 Vaches sur les dunes à Knocke, dessin.
34 Rempart à Bruges, dessin.

Auguste Michel Danse

18, rue Baptiste-Labarre, Uccle

35 Portrait de Monsieur L. C...
36 Vue à Knocke (Le Cimetière).
37 Tête de Vieux.
38 S. S. le pape Pie X, dessin sanguine.
39 Portrait d'enfant.
40 Paysage à Knocke (La Tour de l'Église).
41 Portrait de Monsieur E. D...
42 Portrait de Madame V...
43 Portrait de Monsieur W...
44 Portrait de Monsieur V. B..
45 Portrait de Madame W..., dessin.
46 Portrait de Monsieur W..., id.
47 Portrait de Monsieur B...
48 Portrait de Monsieur W...
49 Portrait de Monsieur C. L...
50 Les Dunes à Knocke, dessin
51 Coin perdu à Bouillon, id.
52 Vue à Calevoet, eau-forte
53 Les Dunes à Knocke, dessin.
54 Paysage, eau-forte.

Mme Davids

7. rue Puvis de Chavannes, Paris

55 Portrait de Madame Ed. Gilbert, dessin.
56 Portrait de Mademoiselle Marthe Tremblaye, dessin.
57 Portrait de Mademoiselle Odette Courant, dessin.
58 Portrait de Monsieur Auguste Dorchain, dessin.
59 Portraits.
60 Etudes de portraits, dessin.

Franz De Beul

51, rue Josaphat, Bruxelles

61 Coin de Bruyères à Genck.

M[lle] Marie De Bievre

61, rue de Livourne, Bruxelles

62 Vieux Meuble.
63 Fraises.
64 Coin d'intérieur.

M[lle] Louise de Hem

Rue de Stuers, Ypres

65 *Portrait de Madame la Comtesse Carl van der Straten-Ponthoz, pastel.
66 Eglantine.

Georges Olivier Desvallières

14, rue Saint-Marc, Paris

67 Femme en rouge, pastel.
68 Portrait.

Pierre-Jacques Dierckx

Moll (Province d'Anvers)

69 Les Adieux.
70 Intérieur Campinois, aquarelle.
71 Solitude, aquarelle.

Juliaan Dillens

51, rue Saint-Bernard, Bruxelles

72 Buste de M. Vergote, gouverneur du Brabant, commandé par la Province, marbre.
73 Buste de M. Monville, avocat, conseiller provincial, bronze.

74 Charles-Quint, esquisse pour la décoration de la façade de l'hôtel de ville de Gand.
75 Isabelle de Portugal, esquisse pour la décoration de la façade de l'hôtel de ville de Gand.
76 Marguerite de Parme, esquisse pour la décoration de la façade de l'hôtel de ville de Gand.

Auguste Donnay

14, place Rouveroy, Liége

77 Vallée en automne vers le soir, pastel.
78 Le pays sous la neige à la fin du jour, pastel.
79 Soir d'hiver, pastel.

Angélina Drumaux

20, rue du Vertbois, Liége

80 Chrysanthèmes.
81 Camélias.

François Flameng

61, rue Ampère, Paris

82 Portrait de Madame F...
83 *Portrait de Mademoiselle M...

Victor Gilsoul

50, rue de la Vallée, Bruxelles

84 Mer démontée.
85 L'Estacade.
86 La Rentrée des barques, crépuscule.
87 En Juin.
88 Donkeren hock (appartient à M. Arnold).
89 *Dimanche, Nieuport.
90 Temps gris (appartient à M. S...).
91 Après-midi d'automne.

92 *Soir à Bruges
93 A Nieuport, étude.
94 A Nieuport, étude.

Mme Ketty Gilsoul

50, rue de la Vallée, Bruxelles

95 Anémones.
96 Intérieur.

Jean Gouweloos

140, rue d'Islande, Bruxelles

97 Le Miroir.

J. Hebert

55, boulevard Rochechouart, Paris

98 Portrait de Madame B...

Paul Hermanus

32, rue de Namur, Bruxelles

99 Village hollandais.
100 Arrivée des bateaux de pêche, Hollande.

Armand Jamar

30, rue Albert de la Tour, Bruxelles

101 *Méditation.
102 Retour de pêche.

Jules Jourdain

78, rue de la Consolation.

103 Buste d'enfant.

Jules Lagae

8, avenue Michel-Ange, Bruxelles

104 L'Ange du foyer, figure ailée, bronze.
105 *Portrait de M. Arnold Goffin, homme de lettres, buste bronze.
106 *Portrait de M. A.-J. Heymans, artiste peintre, buste bronze.
107 Portrait de M. Ch. Dewulf, architecte, buste plâtre (esquisse).

Jacques de Lalaing

43, Rue Ducale, Bruxelles

108 Portrait.
109 *Statuette équestre de Léopold Ier, bronze
110 Tête d'étude pour une statue de la Justice.
111 Buste de Monseigneur Granito di Belmonte.

Adrien Le Mayeur

431, avenue Louise, Bruxelles

112 Marine.

Emile Lequeux

8, place du Palais-Bourbon, Paris

113 Portrait de Georges Rodenbach, par M. Lévy Dhurmer, gravure pointe sèche.
114 Tête d'enfant, étude, gravure pointe sèche originale

Paul Mathieu

345, rue des Palais, Laeken

115 Vers la digue.
116 Campine blonde.

Charles Mertens

75, place de Meir, Anvers

117 Un Forain.
118 Chemineau à l'ombre.

Constantin Meunier

57, rue de l'Abbaye, Bruxelles

119 Mineur dans la mine, statue plâtre.
120 Vieux mineur, bas-relief bronze.

Georgette Meunier

20, rue Maes, Bruxelles

121 Coquelicots vivaces.
122 Cerises.

Charles Michel

209, avenue Brugmann, Uccle

123 *Portrait de la Baronne F. de Beeckman.
124 Portrait de Madame Lambotte.
125 Les Souris blanches.
126 Nature morte.

Henri Ottevaere

38, rue Moris, Bruxelles

127 Un Office du soir à la cathédrale.
128 L'Heure des vêpres à la cathédrale.

Léo Schaeken

62, rue Vanderschrick, Bruxelles

129 Portrait

Mlle Alice Ronner

43, rue Gachard, Bruxelles

130 Etoiles de Noël.
131 Roses de Nice

Mme Henriette Ronner

43, rue Gachard, Bruxelles

132 Vigilance maternelle.

J. Sargent. R. A.

31, Tite street-Chelsea, Londres

133 Portrait de la Comtesse Clary-Aldringen.
134 *Portrait de M. Léon Delafosse.

Franz Seghers

49, rue de Naples, Bruxelles

135 Fruits et fleurs
136 Fleurs.
137 Fleurs.

Lucien Simon

147, boulevard Montparnasse, Paris

138 En Bretagne.

Henri Stacquet

45, rue des Palais, Bruxelles

139 Intérieur, soir.
140 Coin du Parc.
141 Hiver à Bruxelles.
142 Intérieur Flamand.
143 Mer du Nord.
144 A Ostende.
145 Rue à Katwyk, Hollande.

Elias Stark

Laren, Noord-Holland

146 Hiver à Laren.
147 La Bruyère à Nunspeeth.

J.-François Taelemans

33, avenue Brugmann, Bruxelles

148 Vue de ville.
149 Vieux Laeken.

F. Thaulow

21, boulevard Berthier, Paris

150 En Norwège.

Victor Uytterschaut

16, rue de la Grosse-Tour, Bruxelles

151 Après la pluie (dans les Dunes).
152 La Ferme rose.
153 *A Cannes (Côte d'Azur).
154 Automne.

155 Route de Gyvelde
156 Dans la Dune.
157 Environs de Vichy.
158 Bicoques à Coxyde.

Franz Vanholder

10, rue de Lausanne, Bruxelles

159 Portrait-groupe.
160 Portrait de Monsieur V...

Emile Verbrugge

7, rue Anneessens, Anvers

161 Portrait de Monsieur D. L. K...
162 Campagnard romain.
163 Coin de cour de ferme.

Georges Van Zevenberghen

22, rue des Moutons, Bruxelles

164 Les Chiffons.

M. Alfred Verhaeren

26, rue d'Edimbourg

165 Nature morte.
166 Nature morte
167 Intérieur
168 Paysage.
169 Marine.
170 Marine.

Thomas Vinçotte

101, rue de la Consolation, Bruxelles

171 La Comtesse Louis de Mérode.
172 S. A. S. la Duchesse d'Arenberg.
173 La Princesse Ernest de Ligne.
174 Madame Michel Orban (buste taillé directement d'après nature dans le marbre).
175 Madame Raeymaeckers.
176 Sainte Cécile (tête d'étude taillée directement dans le marbre).
177 Madame Buysse.
178 La Baronne de Treuenfels (buste taillé directement dans le marbre).
179 Madame Paolo Errera.
180 La Baronne de Vrière.
181 Mademoiselle De Bruyn.
182 Le Duc d'Ursel
183 *Monsieur Montefiore-Levy.
184 Monsieur Jules Guillery.
185 Monsieur Beauduin.
186 Monsieur Moreel de Stadene (buste taillé directement d'après nature dans le marbre).
187 *Monsieur Maquet.
188 Monsieur Chandelon.
189 Monsieur Mertens (buste taillé directement d'après nature dans le marbre).
190 Monsieur Guillaume Lambert.

Philippe Wolfers

4, Square Marie-Louise, Bruxelles.

191 Jeune fille au Paon, plâtre.



JACQUES DE LALAING

STATUETTE ÉQUESTRE DE LÉOPOLD Ier (BRONZE)



ANDRÉ CLUYSENAER

ÉTUDE POUR LE PORTRAIT DE S. A. R. LE PRINCE ALBERT DE BELGIQUE



THOMAS VINÇOTTE

BUSTE DE M. HENRI MAQUET, ARCHITECTE DU ROI



THOMAS VINÇOTTE

BUSTE DE M. MONTEFIORE-LEVY



VICTOR GILSOUL

SOIR A BRUGES



VICTOR GILSOUL
DIMANCHE A NIEUPORT



JOHN SARGENT R. A.

PORTRAIT DE M. LÉON DELAFOSSE



FRANZ COURTENS
LA TONTE DES MOUTONS



JACQUES BLANCHE

PORTRAIT DE DON JOSÉ-MARIA SERT



Mlle BERTHE ART
NATURE MORTE (PASTEL)



CHARLES MICHEL

PORTRAIT DE LA BARONNE F. DE BEECKMAN



JULES LAGAE

BUSTE DE M. A.-J. HEYMANS, ARTISTE PEINTRE



JULES LAGAE

BUSTE DE M. ARNOLD GOFFIN, HOMME DE LETTRES



FRANÇOIS FLAMENG

PORTRAIT DE MADEMOISELLE M...



VICTOR UYTTERSCHAUT

A CANNES (AQUARELLE)



LOUISE DE HEM

PORTRAIT DE LA COMTESSE C. VAN DER STRATEN-PONTHOZ (PASTEL)



G. CASCIARO
LE GOLFE DE NAPLES (PASTEL)



ARMAND JAMAR

MÉDITATION

Imprimerie Scientifique Charles BULENS
75, rue Terre-Neuve, 75
BRUXELLES